

Questionnaire sur l'évaluation de la justice ECEJ-2019

Données 2018

(V. 1.4: état au 18.07.2019)

Statistiques judiciaires des cantons et de la Confédération (SJCC)

Instructions pour remplir le questionnaire¹

A. Année de référence

L'année de référence est **2018** (respectivement la période comprise entre le 1.1. et le 31.12.2018 et la situation au 31.12.2018). En cas de données non disponibles pour 2018, veuillez fournir une réponse (ou une estimation) pour 2017, tout en indiquant sous remarques/sources la date de référence exacte.

B. Accès aux données 2016

L'accès aux réponses 2016 se fait via l'hyperlien du code de la question correspondante (cliquer sur l'hyperlien qui ouvrira une nouvelle fenêtre avec les réponses de l'ECEJ 2016 intégrées dans **CHStat**). Pour ce faire, il faut au préalable accéder aux données de l'ECEJ via le [login CHStat](#).

Les explications et les principaux résultats sont rassemblés sur une page spécifique ([ECEJ-CHStat](#)) réservées aux autorités judiciaires cantonales.

C. Données manquantes

Si lors du complètement du questionnaire vous ne possédez aucune réponse ou donnée à introduire dans un champ déterminé, il est important de distinguer les différents types de données manquantes :

a) *Données non disponibles* : «NA» Data non available ; introduire le code :

- «0.11» pour la version en ligne (réponses de type NOMBRE),
- «NA» uniquement pour les champs textuels (commentaires).

b) *Situation non applicable* : «NAP» Situation not applicable ; introduire le code :

- «0.12» pour la version en ligne (réponses de type NOMBRE),
- «NAP» uniquement pour les champs textuels (commentaires).

Remarque : Veuillez indiquer un zéro uniquement si la valeur est réellement égale à zéro.

D. Remarques/précisions quant aux sources et aux commentaires

Vous avez la possibilité d'introduire des **commentaires**, de préciser les **sources** utilisées par réponse/blocs de réponses. Ces remarques sont particulièrement importantes afin de documenter les réponses fournies.

Indiquez la **référence de la question** (« Q »), suivie du texte du commentaire ou de la source, et séparez ces informations d'un point-virgule du commentaire suivant. Exemple: Q1 OFS-ESPOP; Q2 Comptes de l'Etat 2018.

Les champs sont toutefois limités à **240 caractères pour les commentaires** et à **140 caractères pour les sources**. Merci de mettre un tiret « - » dans le champ texte s'il n'y a pas de commentaire. Il est possible d'envoyer toutes formes d'informations complémentaires (idéalement au format pdf) par email à: christophe.koller@eseha.ch.

E. Codes couleurs

Jaune	Nouvelle question
Vert	Question introduite sur demande des cantons
Gris	Question modifiée
Rouge	Question supprimée
Violet	Question dormante (annexe)
Bleu	Hyperliens

¹ Nous avons renoncé à la forme féminine dans les textes afin d'alléger la formulation des questions. Nous tiendrons compte, dans la mesure du possible, de la forme féminine dans les publications.

F. (Ré-)activation de la session ECEJ

Sans action de votre part pendant une période de plus de 15 minutes, la session en cours risque d'être désactivée. Les données saisies jusqu'au dernier enregistrement (validé par la touche « suivant ») auront toutefois été sauvegardées dans la base de données. Dès lors, l'utilisateur est prié de ressaisir son identifiant et son mot de passe, le système le renvoyant ensuite directement à la dernière question saisie.

G. Hotline

a) Pour les questions de contenu, veuillez contacter : M. Jacques Bühler, Secrétaire général suppléant du Tribunal fédéral: jacques.buehler@bger.ch, Tél. 021 318 91 05.

b) Pour les questions techniques, veuillez contacter: M. Christophe Koller, Chef de projet / Directeur ESEHA: christophe.koller@eseha.ch, Tél. 078 606 20 11.

Table des matières

0. Généralités	4
A. Budget et comptes (Q006 – Q015)	4
1.1 Budget des tribunaux et des ministères publics	4
1.2 Budget de l'ensemble du système judiciaire	10
B. Aide judiciaire (Q020)	11
C. Usagers des tribunaux et victimes (Q038)	11
D. Tribunaux et personnel (Q041 – Q060)	13
4.1- Nombre de tribunaux et organisation	13
4.2- Juges et personnels non-juges	15
4.3- Procureurs et personnel	19
E. Gestion des tribunaux (1re partie : TIC et gestion administrative) (Q061 – Q082)	21
F. Affaires de 1^{re} instance (Q091 – Q094)	24
5.1 – Affaires de droit privé et de droit administratif de 1 ^{re} instance	24
91. Total affaires non-pénales de 1 ^{re} instance	24
91.1- Affaires civiles (et commerciales) contentieuses	24
91.2- Affaires civiles (et commerciales) non contentieuses	26
91.6- Affaires administratives	27
91.7- Autres affaires	27
5.2 - Affaires pénales de 1 ^{re} instance	28
94- Total affaires pénales de 1 ^{re} instance	28
94.8- Infractions graves: Affaires pénales jugées par 3 juges	28
94.9- Petites infractions: Affaires pénales jugées par un juge unique	28
G. Affaires de 2^e instance (Q097 – Q098)	29
6.1 Affaires de droit privé et de droit administratif de 2 ^e instance	29
97. Total affaires autres que pénales	29

97.1- Affaires civiles (et commerciales) contentieuses	30
97.2- Affaires civiles (et commerciales) non contentieuses	31
97.6- Affaires administratives	32
97.7- Autres affaires	32
6.2 Affaires pénales de 2 ^e instance (Q098)	33
98- Total des infractions pénales de 2 ^e instance	33
98.8- Infractions graves en 2 ^e instance	33
98.9- Petites infractions en 2 ^e instance	33
H. Affaires spécifiques (Q101 – Q108)	34
7.1 – Affaires spécifiques de 1 ^{re} instance - Nombre	34
7.2 – Affaires spécifiques de 1 ^{re} instance – Pour cent d’appels et d’affaires enrôlées depuis plus de 3 ans.....	35
7.3 – Affaires spécifiques – Durée de procédure en 1 ^{re} et 2 ^e instances	36
7.4 - Affaires traitées au sein des ministères publics.....	37
I. Juges et procureurs (Q115 – Q145)	38
8.1- Recrutement et promotion	38
8.2- Formation	39
8.3- Exercice de la profession (salaires)	42
8.4- Procédures disciplinaires contre juges et procureurs	43
J. Avocats (Q146 – Q162)	45
9.1- Statut de la profession et formation	45
9.2- Procédures disciplinaires contre des avocats.....	46
K. Médiation (Q163 – Q167)	48
L. Agents d’exécution (Q170 – Q191)	50
11.1- Exécution des décisions civiles.....	50
11.2- Exécution des décisions pénales.....	52
M. Notaires (Q193 – Q196)	52
N. Interprètes (Q198 – Q201)	53
O. Experts (Q205 – Q207)	53
P. Réformes envisagées (Q208)	54
E. Gestion des tribunaux (2e partie : TIC) (Q062 – Q064)	57
62. Technologies informatiques utilisées pour l’assistance directe des juges / procureurs / greffiers.....	57
64. Technologies utilisées pour la communication entre les tribunaux et les parties ou leurs avocats.....	58
Q. Fermeture du questionnaire	60
Annexe	61
Questions IT non posées en 2019.....	61

0. Généralités

0. Personne de contact :

- Canton
- Nom
- Prénom
- Fonction
- Organisation
- E-mail
- Téléphone

A. Budget et comptes (Q006 – Q015)

1.1 Budget des tribunaux et des ministères publics

6- Budget public annuel de fonctionnement de l'ensemble des tribunaux en 1000 CHF

(si possible sans le budget du ministère public et de l'aide judiciaire)

(budget exécuté = budget effectivement dépensé selon les comptes d'Etat):

	Budget approuvé (en 1000 CHF)	Budget exécuté (en 1000 CHF)
6.0- Budget total annuel de l'ensemble des tribunaux	<input type="text"/>	<input type="text"/>
6.1- Budget public annuel pour les salaires (bruts)*	<input type="text"/>	<input type="text"/>
6.1a- dont salaires bruts des juges de carrière ("Déf.": cf.Q46)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
6.1b- dont salaires bruts des juges suppléants ("Déf.": cf.Q48)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
6.1c- - dont salaires bruts des juges assesseurs ("Déf.": cf.Q49)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
6.1d- - dont salaires bruts du personnel	<input type="text"/>	<input type="text"/>
6.2- Budget public annuel alloué à l' informatisation	<input type="text"/>	<input type="text"/>
6.3- Budget public annuel alloué aux frais de justice (frais d'expertise, d'interprètes, etc.). **	<input type="text"/>	<input type="text"/>
6.3a- Frais de traduction et d'interprétation	<input type="text"/>	<input type="text"/>
6.4- Budget public annuel alloué aux bâtiments des tribunaux (maintenance, budget de fonctionnement)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
6.5- Budget public annuel alloué à l' investissement en nouveaux bâtiments (tribunaux)***	<input type="text"/>	<input type="text"/>
6.6- Budget public annuel alloué à la formation (y.c formation continue)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
6.7- Autres (voir Q6.7a)	<input type="text"/>	<input type="text"/>

? *: y compris charges sociales, 13^e et indemnités. Voir "Explications des questions particulières" (via www.esaha.ch).

** : ne concerne pas les taxes et frais à payer par les parties.

*** : S'il n'y a pas de nouvelles constructions de tribunaux dans votre canton, la valeur à mettre est "0.12" (=NAP); la valeur "0.11" (=NA) indique qu'il existe un projet de nouvelle construction d'un tribunal dans votre canton, mais que son coût budgété n'est pas connu.

6.7a Si "autres" (Q 6.7), veuillez le préciser.

Réponse

6.8 Dans le cas où vous ne pouvez pas distinguer le budget du ministère public et de l'aide judiciaire du budget alloué à l'ensemble des tribunaux (Q6.0), veuillez l'indiquer clairement.

Réponse

7b Sélectionner les éléments qui font partie (intégralement ou partiellement) du budget annuel de l'ensemble des tribunaux (plusieurs réponses possibles)

NB. La liste ci-après n'est pas exhaustive, elle énumère des rubriques qui parfois émergent d'un autre budget que celui des tribunaux (cf. aussi les activités financées par les montants indiqués à la question 6) :

7b_1_1 Activité d'un tribunal de commerce séparé

7b_1_1a Si inclus, à combien de pourcent ?

100% 50-99% 10-49% 1-9% 0% NA

7b_2_1 Activité d'autorité de recours de première instance (commission de recours en matière fiscale, en matière de construction, etc.)

7b_2_1a Si inclus, à combien de pourcent ?

100% 50-99% 10-49% 1-9% 0% NA

7b_3_1 Mesures de protection de l'adulte et de l'enfant

7b_3_1a Si inclus, à combien de pourcent ?

100% 50-99% 10-49% 1-9% 0% NA

7b_4_1 Activité des autorités de protection de l'adulte et de l'enfant

7b_4_1a Si inclus, à combien de pourcent ?

100% 50-99% 10-49% 1-9% 0% NA

7b_5_1 Surveillance des autorités judiciaires par une autorité spécialisée (Conseil supérieur de la magistrature)

7b_5_1a Si inclus, à combien de pourcent ?

100% 50-99% 10-49% 1-9% 0% NA

- 7b_6_1** **Salaires des juges et du personnel des tribunaux**
- 7b_6_1a** Si inclus, à combien de pourcent ?
- 100% 50-99% 10-49% 1-9% 0% NA
- 7b_7_1** **Prévoyance professionnelle des juges (cotisations LPP)**
- 7b_7_1a** Si inclus, à combien de pourcent ?
- 100% 50-99% 10-49% 1-9% 0% NA
- 7b_8_1** **Prévoyance professionnelle du personnel des tribunaux (cotisations LPP)**
- 7b_8_1a** Si inclus, à combien de pourcent ?
- 100% 50-99% 10-49% 1-9% 0% NA
- 7b_9_1** **Secrétariat général**
- 7b_9_1a** Si inclus, à combien de pourcent ?
- 100% 50-99% 10-49% 1-9% 0% NA
- 7b_10_1** **Gestion des ressources humaines** (recrutement, gestion des salaires, formation)
- 7b_10_1a** Si inclus, à combien de pourcent ?
- 100% 50-99% 10-49% 1-9% 0% NA
- 7b_11_1** **Services financiers** (facturation, recouvrement, gestion des cautions et séquestres, élaboration du budget ainsi que suivi comptable)
- 7b_11_1a** Si inclus, à combien de pourcent ?
- 100% 50-99% 10-49% 1-9% 0% NA
- 7b_12_1** **Logistique** (entretien du bâtiment, sécurité, achats, nettoyage, fournitures et matériel de bureau)
- 7b_12_1a** Si inclus, à combien de pourcent ?
- 100% 50-99% 10-49% 1-9% 0% NA
- 7b_13_1** **Systèmes d'information/informatique** (assistance à l'utilisateur, développement d'application, hébergement d'un centre de calcul, maintenance des postes de travail, réseau)
- 7b_13_1a** Si inclus, à combien de pourcent ?
- 100% 50-99% 10-49% 1-9% 0% NA
- 7b_14_1** **Communication** (médias, site internet, intranet, publications)
- 7b_14_1a** Si inclus, à combien de pourcent ?
- 100% 50-99% 10-49% 1-9% 0% NA
- 7b_15_1** **Charges non monétaires** (provision pour débiteurs douteux, responsabilité civile, etc.)
- 7b_15_1a** Si inclus, à combien de pourcent ?
- 100% 50-99% 10-49% 1-9% 0% NA
- 7b_16** Précisions et commentaires :

Réponse

9- Revenus annuels (taxes, frais judiciaires)-perçus par l'État

Montant (1000 CHF)

12. Budget public annuel de l'aide judiciaire, en 1000 CHF:

	Budget approuvé (1000 CHF)	Budget exécuté (1000 CHF)
12.0 - Total du budget public annuel de l'aide judiciaire	<input type="text"/>	<input type="text"/>
12.1 Budget public annuel de l'aide judiciaire pour les affaires portées devant les tribunaux**	<input type="text"/>	<input type="text"/>
12.1a- dont : Budget public annuel de l'aide judiciaire pour les affaires portées devant les tribunaux, en matière pénale	<input type="text"/>	<input type="text"/>
12.1b- dont : Budget public annuel de l'aide judiciaire pour les affaires portées devant les tribunaux, en matière autre que pénale	<input type="text"/>	<input type="text"/>
12.2- Budget public annuel de l'aide judiciaire pour les affaires-non portées devant les tribunaux**	<input type="text"/>	<input type="text"/>

→ Données [2016](#)

* Taxes et/ou représentation légale.

** Conseil juridique, ADR et autres services juridiques.

13. Budget public annuel du Ministère public, en 1000 CHF:

	13. Budget approuvé (1000 CHF)	13a. Budget exécuté (1000 CHF)
13- Budget public annuel du Ministère public	<input type="text"/>	<input type="text"/>
13.1 – Dont budget public annuel du Ministère public pour la formation	<input type="text"/>	<input type="text"/>

→ Données [2016](#)

13a Sélectionner les éléments qui font partie (intégralement ou partiellement) du budget annuel du ministère public (plusieurs réponses possibles)

NB. La liste ci-après n'est pas exhaustive, elle énumère des rubriques qui parfois émergent d'un autre budget que celui des parquets. (Plusieurs réponses possibles)

13a_1_1 **Activités des parquets spécialisés** (affaires économiques, mineurs, etc.)

13a_1_1a Si inclus, à combien de pourcent ?

100% 50-99% 10-49% 1-9% 0% NA

13a_2_1 **Salaires des procureurs et du personnel des parquets**

13a_2_1a Si inclus, à combien de pourcent ?

100% 50-99% 10-49% 1-9% 0% NA

13a_3_1 **Prévoyance professionnelle des procureurs** (cotisations LPP)

13a_3_1a Si inclus, à combien de pourcent ?

100% 50-99% 10-49% 1-9% 0% NA

13a_4_1 **Prévoyance professionnelle du personnel des parquets** (cotisations LPP)

13a_4_1a Si inclus, à combien de pourcent ?

100% 50-99% 10-49% 1-9% 0% NA

13a_5_1 **Secrétariat général**

13a_5_1a Si inclus, à combien de pourcent ?

100% 50-99% 10-49% 1-9% 0% NA

13a_6_1 **Gestion des ressources humaines** (recrutement, gestion des salaires, formation)

13a_6_1a Si inclus, à combien de pourcent ?

100% 50-99% 10-49% 1-9% 0% NA

13a_7_1 **Services financiers** (facturation, recouvrement, gestion des cautions et séquestres, élaboration du budget ainsi que suivi comptable)

13a_7_1a Si inclus, à combien de pourcent ?

100% 50-99% 10-49% 1-9% 0% NA

13a_8_1 **Logistique** (entretien du bâtiment, sécurité, achats, nettoyage, fournitures et matériel de bureau)

13a_8_1a Si inclus, à combien de pourcent ?

100% 50-99% 10-49% 1-9% 0% NA

13a_9_1 **Systèmes d'information/informatique** (assistance à l'utilisateur, développement d'application, hébergement d'un centre de calcul, maintenance des postes de travail, réseau)

13a_9_1a Si inclus, à combien de pourcent ?

100% 50-99% 10-49% 1-9% 0% NA

13a_10_1 **Communication** (médias, site internet, intranet, publications)

13a_10_1a Si inclus, à combien de pourcent ?

100%
 50-99%
 10-49%
 1-9%
 0%
 NA

13a_11_1 **Charges non monétaires** (provision pour débiteurs douteux, responsabilité civile, etc.)

13a_11_1a Si inclus, à combien de pourcent ?

100%
 50-99%
 10-49%
 1-9%
 0%
 NA

13a_12 Précisions et commentaires :

Réponse

14. Instances formellement responsables des budgets alloués aux tribunaux

(Situation au 31.12) Plusieurs réponses possibles

	Préparation du budget global des tribunaux	Adoption du budget global des tribunaux	Gestion et répartition du budget entre les tribunaux	Contrôle de l'utilisation du budget au niveau cantonal
14.1- Département de la Justice	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14.2- Autre département	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14.3- Parlement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14.4- Tribunal cantonal, Cour Suprême	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14.5- Conseil Supérieur de la Magistrature	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14.6- Tribunaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14.7- Organisme d'inspection	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14.8- Autre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

[Données 2016](#)

14_9-A2- Vous pouvez indiquer ci-dessous tout commentaire utile à l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre, les caractéristiques de votre système budgétaire et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années :

Réponse

14_9-A2-3 Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 6, 7, 9, 12, 13 et 14.

Réponse

1.2 Budget de l'ensemble du système judiciaire

15.1. Budget public annuel de l'ensemble du système judiciaire (en 1000 CHF).
(anc. Q10)

	15.1 Budget approuvé (1000 CHF)	15.1a Budget exécuté (1000 CHF)
15.1 Budget public annuel de l'ensemble du système judiciaire	<input type="text"/>	<input type="text"/>

? NB. Ce budget n'inclut pas seulement le budget des tribunaux comme défini à la question 6, mais aussi le système pénitentiaire, la protection judiciaire de la jeunesse, le fonctionnement du ministère ou du département de la Justice, etc.

15.2- (anc. Q.11) Veuillez préciser les éléments composant le budget de l'ensemble du système judiciaire:

15.21- Tribunaux
 15.22- Aide judiciaire
 15.23- Ministère public
 15.24- Système pénitentiaire
 15.25- Service de probation
 15.26- Conseil de la justice / Conseil supérieur de la magistrature
 15.27- Cour constitutionnelle
 15.28- Service de gestion du système judiciaire
 15.29- Service de l'avocat d'Etat
 15.30- Service de l'exécution
 15.31- Notariat
 15.32- Service d'expertise légale
 15.33- Protection judiciaire de la jeunesse
 15.34- Fonctionnement du Département de la justice
 15.35- Services des demandeurs d'asile et réfugiés
 15.35a- Service d'immigration (police des étrangers)
 15.36- Certains services de police
 15.37- Autres (nb. Q15.36 en 2012)
 15.37a- Si 'autres', veuillez préciser :

Réponse

? Résultats [2016](#)

B. Aide judiciaire (Q020)

20. Affaires portées devant les tribunaux et ayant bénéficié de l'aide judiciaire

	Nombre d'affaires	
20- Affaires portées devant les tribunaux et ayant bénéficié de l'aide judiciaire	<input type="text"/>	Nombre d'affaires
20a- dont assistance judiciaire en matière pénale*	<input type="text"/>	
20b- dont Assistance judiciaire autre que pénale*	<input type="text"/>	
<hr/>		
	Nombre d'affaires	
20.1- Affaires non portées devant des tribunaux ayant bénéficié de l'aide judiciaire (voir question 12.2)	<input type="text"/>	Nombre d'affaires
20.1a- dont assistance judiciaire en matière pénale*	<input type="text"/>	
20.1b- dont Assistance judiciaire autre que pénale*	<input type="text"/>	
<p>? Ces sous-questions portent sur le nombre annuel de décisions octroyant l'aide judiciaire aux justiciables qui ont saisi un tribunal. Elles ne concernent pas le conseil juridique fourni pour des affaires qui ne sont pas portées devant un tribunal.</p>		

[20.d:](#) Si autre que pénale, veuillez préciser:

Réponse

[20.2 B1-](#) Commentaire utile à l'interprétation des données; caractéristiques de votre système d'aide judiciaire et réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années (Q20, 23)

Réponse

[20.4:](#) Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 20 et 23.

Réponse

C. Usagers des tribunaux et victimes (Q038)

Confiance des citoyens dans leur justice

[38-](#) Votre canton a-t-il mis en place ou effectué au cours des deux dernières années des enquêtes auprès des professionnels de la justice, des usagers ainsi que des collaborateurs des tribunaux pour mesurer leur confiance dans la justice et leur degré de satisfaction par rapport au service rendu?

- Oui

- Non
- NA

38a Si oui, veuillez indiquer le type d'enquête et la fréquence.

Si possible, veuillez préciser leurs titres, objets et sites internet, dans le champ à droite:

<input type="checkbox"/> 38.1- Enquêtes (de satisfaction) auprès des juges <ul style="list-style-type: none">• <input type="checkbox"/> 38.1a Annuelle• <input type="checkbox"/> 38.1b Autre type de fréquence• <input type="checkbox"/> 38.1c Ad hoc (durant les deux dernières années) <p>38.1com Lien vers le résultat de l'enquête + commentaire éventuel : <input type="text"/></p>
<input type="checkbox"/> 38.2- Enquêtes (de satisfaction) auprès du personnel des tribunaux <ul style="list-style-type: none">• <input type="checkbox"/> 38.2a Annuelle• <input type="checkbox"/> 38.2b Autre type de fréquence• <input type="checkbox"/> 38.2c Ad hoc (durant les deux dernières années) <p>38.2com Lien vers le résultat de l'enquête + commentaire éventuel : <input type="text"/></p>
<input type="checkbox"/> 38.3- Enquêtes (de satisfaction) auprès des procureurs <ul style="list-style-type: none">• <input type="checkbox"/> 38.3a Annuelle• <input type="checkbox"/> 38.3b Autre type de fréquence• <input type="checkbox"/> 38.3c Ad hoc (durant les deux dernières années) <p>38.3com Lien vers le résultat de l'enquête + commentaire éventuel : <input type="text"/></p>
<input type="checkbox"/> 38.4- Enquêtes (de satisfaction) auprès des avocats <ul style="list-style-type: none">• <input type="checkbox"/> 38.4a Annuelle• <input type="checkbox"/> 38.4b Autre type de fréquence• <input type="checkbox"/> 38.4c Ad hoc (durant les deux dernières années) <p>38.4com Lien vers le résultat de l'enquête + commentaire éventuel : <input type="text"/></p>
<input type="checkbox"/> 38.5- Enquêtes (de satisfaction) auprès des parties <ul style="list-style-type: none">• <input type="checkbox"/> 38.5a Annuelle• <input type="checkbox"/> 38.5b Autre type de fréquence• <input type="checkbox"/> 38.5c Ad hoc (durant les deux dernières années) <p>38.5com Lien vers le résultat de l'enquête + commentaire éventuel : <input type="text"/></p>
<input type="checkbox"/> 38.6- Enquêtes (de satisfaction) auprès d'autres usagers des tribunaux (par exemple jurés, témoins, experts, interprètes, représentants des agences gouvernementales) <ul style="list-style-type: none">• <input type="checkbox"/> 38.6a Annuelle• <input type="checkbox"/> 38.6b Autre type de fréquence

38.6c Ad hoc (durant les deux dernières années)
[38.6com](#) Lien vers le résultat de l'enquête + commentaire éventuel :

38.7- Enquêtes (de satisfaction) auprès des victimes

- 38.7a Annuelle
- 38.7b Autre type de fréquence
- 38.7c Ad hoc (durant les deux dernières années)

[38.7com](#) Lien vers le résultat de l'enquête + commentaire éventuel :

D. Tribunaux et personnel (Q041 – Q060)

4.1- Nombre de tribunaux et organisation

42- Nombre de tribunaux considérés comme entités juridiques (structures administratives) et implantations géographiques. (Situation au 31.12)

[Résultats 2016](#)

	Nombre de tribunaux
42.0 - Tribunaux de 1ère instance (total des entités juridiques)	<input type="text"/>
42.1 - Tribunaux de droit commun de 1ère instance (entités juridiques)	<input type="text"/>
42.2 - Tribunaux spécialisés de 1ère instance (entités juridiques)	<input type="text"/>
42.2a - Tribunaux de 2e instance (total des entités juridiques)	<input type="text"/>
42.3 - Tous les tribunaux (implantations géographiques; toutes les instances)	<input type="text"/>

43- **Tribunaux spécialisés** (ou ordre judiciaire spécifique) **de 1^{ère} instance**
(Situation au 31.12) (entités juridiques)

[Résultats 2016](#)

	Nombre de tribunaux spécialisés
43.1- Tribunaux commerciaux	<input type="text"/>
43.2- Tribunaux des faillites	<input type="text"/>
43.3- Tribunaux du travail	<input type="text"/>
43.4- Tribunaux des affaires familiales	<input type="text"/>
43.5- Tribunaux des affaires locatives (tribunaux des baux)	<input type="text"/>
43.6- Tribunaux d'exécution des sanctions pénales	<input type="text"/>
43.7- Tribunaux en matière de lutte contre le terrorisme, crime organisé et corruption	<input type="text"/>
43.8- Tribunaux en matière de contentieux sur internet	<input type="text"/>
43.9- Tribunaux administratifs (= commissions de recours de 1 ^{re} inst.; sans cour admin. du TC)	<input type="text"/>
43.10- Tribunaux des assurances et/ou de la sécurité sociale (= commission de recours de 1 ^{re} inst.)	<input type="text"/>
43.12- Autres tribunaux spécialisés de 1 ^{re} instance	<input type="text"/>

[43.12a-](#) Si "autres tribunaux spécialisés de 1^{ère} instance", **veuillez préciser:**

Réponse

[44-](#) Une **réforme dans la structure des tribunaux** est-elle envisagée?

[par exemple une diminution du nombre de tribunaux (implantations géographiques) ou une réforme de la compétence des tribunaux] ? (Situation au 31.12).

- Oui
- Non
- NA

[44.1-](#) Si oui, veuillez préciser:

Réponse

45- **Nombre de tribunaux de 1^{ère} instance** compétents pour une affaire concernant:
(implantations géographiques) (Situation au 31.12)

	Nombre de tribunaux
45.1- Recouvrement d'une "petite créance"*	<input type="text"/>
45.2- Licenciement (contrat de travail)	<input type="text"/>
45.3- Vol avec violence	<input type="text"/>
45.4- Faillites	<input type="text"/>

*Voir [définitions/acronymes](#)

[45.1a-](#) Veuillez préciser la définition d'une « petite créance » :

Réponse

[45.5-](#) Veuillez préciser le **montant au-dessous duquel une créance est considérée comme une "petite créance"**


Réponse (CHF)

[45.6 C1-](#) Veuillez indiquer les sources utilisées pour les réponses aux questions 42, 43 et 45.

Réponse

4.2- Juges et personnels non-juges

Veuillez-vous assurer que les procureurs et leurs personnels sont exclus des réponses suivantes (ils sont concernés par les questions 55-60). Si la distinction entre personnels attachés aux juges et personnels attachés aux procureurs n'est pas possible, merci de le préciser.

 Veuillez indiquer le nombre de postes effectivement pourvus à la date de référence et non pas les effectifs budgétaires théoriques.

46- Juges professionnels siégeant en juridiction (au 31.12)
(Uniquement pour des postes permanents effectivement occupés).

	Total (EPT)	Hommes (EPT)	Femmes (EPT)
46.1 Nombre de juges prof. de tribunaux de 1e instance	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
46.2 Nombre de juges prof. de tribunaux de 2e instance	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
46.3 Nombre total de juges professionnels (46.1+46.2)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

→ [Données 2016](#)

[46.4](#) Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus.

Réponse

47- Don nombre de présidents de tribunaux (juges professionnels)

	Total (EPT)	Hommes (EPT)	Femmes (EPT)
47.1- Nombre de président(e)s de tribunaux de 1 ^{ère} instance	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
47.2- Nombre de président(e)s de cours d'appel (2 ^{ème} instance)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
47.3- Nombre total de président(e)s de juridictions (47.1 + 47.2)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

→ Résultats [2016](#)

48- **Juges exerçant à titre occasionnel et rémunérés comme tel** (juges suppléants, juges assesseurs touchant une indemnité allant au-delà du remboursement des frais, etc.) (si possible au 31.12)

	Nombre	EPT*
48- Nombre de juges siégeant occasionnellement	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<p>? *Estimation en équivalent temps plein par exemple sur la base du nombre d'heures facturées, du nombre de séances ou du montant des indemnités versées (par rapport à un salaire annuel)</p>		

-> Résultats [2016](#)

48.1. Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation de la réponse à la question 48.

Réponse

49- Juges non professionnels, non rémunérés, percevant, le cas échéant, un simple défraiement (remboursement des frais) (y compris les "lay judges" et juges consulaires ; les arbitres et les jurés sont exclus de cette donnée)

	Nombre	EPT*
Nombre de juges non professionnels (« lay judges »)	<input type="text"/>	<input type="text"/>

? Estimation en équivalent temps plein par exemple sur la base du nombre de séances ou du montant des indemnités versées

49.1 - Le cas échéant, **précisez les domaines dans lesquels les juges non professionnels sont en activité** dans votre canton

- 49.1a- En matière pénale
- 49.1b- En matière familiale
- 49.1c- En matière civile
- 49.1d- En matière de droit du travail
- 49.1e- En matière de droit social
- 49.1f- En matière commerciale
- 49.1g- En matière de faillite
- 49.1h- Autres non pénales

49.1h2. Si autre, veuillez préciser:

Réponse

52- Personnes non-juge travaillant dans les tribunaux au 31.12.

Ce nombre n'inclut pas le personnel travaillant pour les procureurs, voir question 60.

Répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents effectivement occupés.

	Total (EPT)	Hommes (EPT)	Femmes (EPT)
52.1- « Rechtspfleger » (ou fonction équivalente par ex. greffier possédant des compétences de décision), Total			
• 52.1.1 « Rechtspfleger » (ou fonction équivalente par ex. greffier possédant des compétences de décision), 1^{ère} instance			
• 52.1.2 « Rechtspfleger » (ou fonction équivalente par ex. greffier possédant des compétences de décision), 2^e instance			
52.2- Greffiers-juristes, Total			
• 52.2.1 Greffiers-juristes, 1^{ère} instance			
• 52.2.2 Greffiers-juristes, 2^e instance			
52.2.3- Personnel administratif (chancelleries, huissiers, archives)			
• 52.2.3.1 Personnel administratif (chancelleries, huissiers, archives), 1^{ère} instance			
• 52.2.3.2 Personnel administratif (chancelleries, huissiers, archives), 2^e instance			
52.2.4- Personnel chargé de tâches relatives à l'administration et à la gestion des tribunaux (= Etat-major du tribunal : secrétaire général, etc.), Total			
• 52.2.4.1 - Personnel chargé de tâches relatives à l'administration et à la gestion des tribunaux (= Etat-major du tribunal : secrétaire général, etc.), 1^{ère} instance			
• 52.2.4.2 - Personnel chargé de tâches relatives à l'administration et à la gestion des tribunaux (= Etat-major du tribunal : secrétaire général, etc.), 2^e instance			
52.3- Personnels techniques (informatique, nettoyages, sécurité, électriciens, etc.), Total			
• 52.3.1 Personnels techniques (informatique, nettoyages, sécurité, électriciens, etc.), 1^{ère} instance			
• 52.3.2 Personnels techniques (informatique, nettoyages, sécurité, électriciens, etc.), 2^e instance			
52.4- Autres personnels non juges, Total			
• 52.4.1 Autres personnels non juges, 1^{ère} instance			
• 52.4.2 Autres personnels non juges, 2^e instance			
52.5- Total personnel (non juge) travaillant dans les tribunaux (52.1+52.2+52.2a+52.2b+52.3+52.4), Total			
• 52.5.1 Total personnel (non juge) travaillant dans les tribunaux 1^{ère} instance			
• 52.5.2 Total personnel (non juge) travaillant dans les tribunaux 2^e instance			

→ Données [2016](#)

52.5a- Si « autres personnels non juges », veuillez préciser.

Réponse

53- S'il existe dans votre système judiciaire la **fonction de « Rechtspfleger »** (ou fonction équivalente), veuillez préciser dans quels domaines ils interviennent :

53a. pour l'aide judiciaire

- 53b. en matière familiale
- 53c. pour les ordres de paiement
- 53d. pour les affaires liées aux registres (registre foncier et/ou registre du commerce)
- 53e. exécution des affaires civiles
- 53f. exécution des affaires pénales
- 53g. autres types d'affaires non mentionnées (p. ex. pour les affaires non contentieuses ; veuillez préciser en commentaire au chiffre 53h)

53h. Veuillez décrire brièvement leur statut et fonctions :

Réponse

 cf. [Définition](#) via www.eseha.ch.

54- Les tribunaux ont-ils délégué certains services, relevant de leur compétence, à un service privé?
(Par exemple, la maintenance informatique, la formation continue du personnel, la sécurité, les archives, le nettoyage)

- Oui Non NA

54.1- Si oui, veuillez préciser quels services ont été externalisés

- 54.1a la maintenance informatique
- 54.1b la formation du personnel
- 54.1c la sécurité
- 54.1d les archives
- 54.1e le nettoyage
- 54.1f autres types de services

54.1h Si d' « autres types de services » ont été externalisés, veuillez préciser :

Réponse

54.2.C.1- Veuillez indiquer les sources utilisées pour les réponses aux questions 46, 48, 49, 52, 53 et 54:

Réponse

4.3- Procureurs et personnel

55 - Nombre de procureurs au 31.12

(postes permanents effectivement occupés, auprès de tous les types de juridictions confondus – droit commun et spécialisées).

	Total (en EPT)	Hommes (en EPT)	Femmes (en EPT)
55.1- Nombre de procureurs auprès de tribunaux de 1re instance			
55.2- Nombre de procureurs auprès de tribunaux de 2e instance			
55.3- Total des procureurs (1re+2e instance);			

-> [Resultats 2016](#)

55.4: Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus:

Réponse

56- Dont nombre de chefs des ministères publics (au 31.12).

	Total (en EPT)	Hommes (en EPT)	Femmes (en EPT)
56.1- Nombre de chefs de ministères publics auprès de tribunaux de 1ère instance			
56.2- Nombre de chefs de ministères publics auprès des cours d'appel de 2e instance			
56.3- Nombre total de chefs de ministères publics (56.1 + 56.2)			

→ [Resultats 2016](#)

56.4: Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus.

Réponse

57- D'autres personnes ont-elles des fonctions comparables à celles des procureurs (juristes) ?

- Oui
- Non
- NA

58- Si oui, veuillez préciser le nombre: (en EPT)

58a- Si oui, veuillez préciser leurs titres (désignation de la fonction comparable à celles des procureurs)

Réponse

58b- Si oui, veuillez préciser leurs fonctions (liste des compétences).

Réponse

59- Est-ce que leur nombre est inclus dans le nombre de procureurs indiqué à la question 55?

- Oui
- Non
- NA

59.1- Tous les Parquets disposent-ils de **procureurs spécifiquement formés en matière de violence domestique et violence sexuelle**?

- Oui
- Non
- NA

60- **Personnel** (non procureurs) **rattaché au ministère public** au 31.12
(sans le personnel non juges, voir question 52).

	Total (EPT)	Hommes (EPT)	Femmes (EPT)
60- Nombre de personnels (non procureurs) rattachés au Ministère public	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

60.1- (C2) Vous pouvez indiquer ci-dessous **tout commentaire utile à l'interprétation des données** indiquées dans ce chapitre, les caractéristiques de votre système judiciaire et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années :

Réponse

60.2- Veuillez indiquer **la source** des réponses aux questions 55, 56, 57, 58, 59 et 60.

Réponse

E. Gestion des tribunaux (1re partie : TIC et gestion administrative) (Q061 – Q082)

61- Pour la **communication électronique entre le tribunal et les parties**: proportion de tribunaux en mesure de communiquer par voie électronique en pourcent: ?

	100%	51-99%	10-50%	1-9%	0 %	NA
61.1 Procédures civile et pénale : Proportion de tribunaux étant <u>en mesure de recevoir</u> des mémoires par voie électronique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
61.2 Procédures administrative et judiciaire administrative : Proportion de tribunaux étant <u>en mesure de recevoir</u> des mémoires par voie électronique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
61.3 Tous les types de procédures : Proportion de tribunaux <u>qui notifient</u> des actes judiciaires par voie électronique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>

NB. En ce qui concerne l'utilisation des nouvelles technologies au sein de la justice, voir aussi les questions 62 ss, après la question 208.

78a. Concernant l'activité des tribunaux, des indicateurs annuels de performance et de qualité ont-ils été définis ?
(si non, passez à la question 78b)

- Oui
- Non
- NA

78a. Si oui, veuillez préciser les principaux indicateurs annuels de performance et de qualité appliqués aux tribunaux :

- 78a.01 nombre de nouvelles affaires
- 78a.02 durée des procédures (délais)
- 78a.03 nombre d'affaires terminées
- 78a.04 nombre d'affaires pendantes
- 78a.05 stocks d'affaires
- 78a.06 productivité des juges et du personnel
- 78a.07 satisfaction du personnel
- 78a.08 satisfaction des usagers (au regard des prestations rendues)
- 78a.09 coûts des procédures judiciaires
- 78a.10 nombre de recours
- 78a.11 taux de recours
- 78a.12 clearance rate
- 78a.13 disposition time
- 78a.14 autre

78a.14a Si autre, veuillez préciser

Réponse

78b. Concernant l'activité des ministères publics, des indicateurs annuels de performance et de qualité ont-ils été définis ?
(si non, passez à la question 82)

- Oui
- Non
- NA

78b. Si oui, veuillez préciser les principaux indicateurs utilisés par les ministères publics :

- 78b.01 nombre de nouvelles affaires
- 78b.02 durée des procédures (délais)
- 78b.03 nombre d'affaires terminées
- 78b.04 nombre d'affaires pendantes
- 78b.05 stocks d'affaires

- 78b.06 productivité des procureurs et du personnel du MP
- 78b.07 satisfaction du personnel du MP
- 78b.08 satisfaction des usagers (au regard des prestations rendues)
- 78b.09 coûts des procédures judiciaires
- 78b.11 pourcentage de condamnations et d'acquittements
- 78b.12 clearance rate
- 78b.13 disposition time
- 78b.14 autre

78b.14a Si autre, veuillez préciser

Réponse

•

82. Existe-t-il une structure ou des processus de **concertation entre le ministère public et les tribunaux** à propos de la saisine de la juridiction (par exemple organisation, nombre et calendrier des audiences, permanence pour les affaires urgentes, choix des modes simplifiés de poursuite, etc.)

- Oui
- Non
- NA

82a Si oui, veuillez préciser :

Réponse

82.1 Existe-t-il une structure de **concertation entre les avocats et les tribunaux** à propos de la saisine de la juridiction en matière non pénale (par exemple organisation, nombre et calendrier des audiences, permanences pour les affaires urgentes, circuits de procédure et case management) ?

- Oui
- Non
- NA

82.1a- Si oui, veuillez préciser :

Réponse

[82_2_C4](#)-Vous pouvez indiquer ci-dessous tout commentaire utile à l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre (questions 61 à 82), les caractéristiques des systèmes de suivi et d'évaluation des tribunaux

Réponse

F. Affaires de 1^{re} instance (Q091 – Q094)

5.1 – Affaires de droit privé et de droit administratif de 1^{re} instance

91. Total affaires non-pénales de 1^{re} instance

	Nombre d'affaires
91.10 - Affaires pendantes au 1 ^{er} janvier	<input type="text"/>
91.20 - Nouvelles affaires	<input type="text"/>
91.30 - Affaires terminées	<input type="text"/>
91.40 - Affaires pendantes au 31 décembre	<input type="text"/>
91.50- Affaires pendantes au 31 décembre depuis plus de 2 ans	<input type="text"/>
91.60 - dont affaires suspendues	<input type="text"/>

? Si la donnée n'est pas disponible, indiquer 0.11 pour NA. Si la situation n'est pas applicable dans votre canton, indiquer 0.12 pour NAP.

Les totaux ci-dessous (rubriques 91.10 à 91.60) doivent correspondre à la somme des rubriques 91.11 à 91.76.

91.1- Affaires civiles (et commerciales) contentieuses

	Nombre d'affaires
91.11- Affaires pendantes au 1 ^{er} janvier	<input type="text"/>
91.21- Nouvelles affaires	<input type="text"/>
91.31- Affaires terminées	<input type="text"/>
91.41- Affaires pendantes au 31 décembre	<input type="text"/>
91.51- Affaires pendantes au 31 décembre depuis plus de 2 ans	<input type="text"/>
91.61- dont affaires suspendues	<input type="text"/>

? Les totaux ci-dessous (rubriques 91.11 à 91.61) doivent correspondre à la somme des rubriques 91.11 à 91.16e.

91.10 - *Droit de la famille*

Nombre d'affaires

91.11a - Affaires pendantes au 1 ^{er} janvier	<input type="text"/>
91.12a - Nouvelles affaires	<input type="text"/>
91.13a - Affaires terminées	<input type="text"/>
91.14a - Affaires pendantes au 31 décembre	<input type="text"/>
91.15a - Affaires pendantes au 31 décembre depuis plus de 2 ans	<input type="text"/>
91.16a - dont affaires suspendues	<input type="text"/>

91.10 - *Droit du bail*

Nombre d'affaires

91.11b - Affaires pendantes au 1 ^{er} janvier	<input type="text"/>
91.12b - Nouvelles affaires	<input type="text"/>
91.13b - Affaires terminées	<input type="text"/>
91.14b - Affaires pendantes au 31 décembre	<input type="text"/>
91.15b - Affaires pendantes au 31 décembre depuis plus de 2 ans	<input type="text"/>
91.16b - dont affaires suspendues	<input type="text"/>

91.10 - *Droit du travail*

Nombre d'affaires

91.11c - Affaires pendantes au 1 ^{er} janvier	<input type="text"/>
91.12c - Nouvelles affaires	<input type="text"/>
91.13c - Affaires terminées	<input type="text"/>
91.14c - Affaires pendantes au 31 décembre	<input type="text"/>
91.15c - Affaires pendantes au 31 décembre depuis plus de 2 ans	<input type="text"/>
91.16c - dont affaires suspendues	<input type="text"/>

91.1 - *Affaires de poursuites pour dettes et faillite*

Nombre d'affaires

91.11a - Affaires pendantes au 1 ^{er} janvier	<input type="text"/>
91.12a - Nouvelles affaires	<input type="text"/>
91.13a - Affaires terminées	<input type="text"/>
91.14a - Affaires pendantes au 31 décembre	<input type="text"/>
91.15a - Affaires pendantes au 31 décembre depuis plus de 2 ans	<input type="text"/>
91.16a - dont affaires suspendues	<input type="text"/>

91.2 - *Autres affaires du droit civil et du droit des obligations*

Nombre d'affaires

91.11a - Affaires pendantes au 1 ^{er} janvier	<input type="text"/>
91.12a - Nouvelles affaires	<input type="text"/>
91.13a - Affaires terminées	<input type="text"/>
91.14a - Affaires pendantes au 31 décembre	<input type="text"/>
91.15a - Affaires pendantes au 31 décembre depuis plus de 2 ans	<input type="text"/>
91.16a - dont affaires suspendues	<input type="text"/>

91.2 - *Affaires civiles (et commerciales) non contentieuses*

Nombre d'affaires

91.21 - Affaires pendantes au 1 ^{er} janvier	<input type="text"/>
91.22 - Nouvelles affaires	<input type="text"/>
91.23 - Affaires terminées	<input type="text"/>
91.24 - Affaires pendantes au 31 décembre	<input type="text"/>
91.25 - Affaires pendantes au 31 décembre depuis plus de 2 ans	<input type="text"/>
91.26 - dont affaires suspendues	<input type="text"/>

91.6- Affaires administratives

Affaires jugées par des autorités judiciaires administratives de 1^{re} instance (ex. commission de recours spécialisée) dont les décisions peuvent faire l'objet d'un recours au tribunal administratif cantonal ou à une chambre de droit administratif du tribunal cantonal

	Nombre d'affaires
91.61- Affaires pendantes au 1 ^{er} janvier	<input type="text"/>
91.62- Nouvelles affaires	<input type="text"/>
91.63- Affaires terminées	<input type="text"/>
91.64- Affaires pendantes au 31 décembre	<input type="text"/>
91.65- Affaires pendantes au 31 décembre depuis plus de 2 ans	<input type="text"/>
91.66- dont affaires suspendues	<input type="text"/>

91.7- Autres affaires

	Nombre d'affaires
91.71- Affaires pendantes au 1 ^{er} janvier	<input type="text"/>
91.72- Nouvelles affaires	<input type="text"/>
91.73- Affaires terminées	<input type="text"/>
91.74- Affaires pendantes au 31 décembre	<input type="text"/>
91.75- Affaires pendantes au 31 décembre depuis plus de 2 ans	<input type="text"/>
91.76- dont affaires suspendues	<input type="text"/>

? Note : Veuillez vérifier que les données fournies sont cohérentes. La *cohérence* des données signifie que : "(affaires pendantes au 1^{er} janvier + nouvelles affaires) – affaires terminées" doit correspondre au nombre d'affaires pendantes au 31 décembre.

NB. Prière d'indiquer si possible sous « autres affaires » les affaires liées aux registres, notamment les affaires non contentieuses relatives au registre foncier et/ou aux registres du commerce.

92. Si les tribunaux traitent des "affaires civiles (et commerciales) non contentieuses", veuillez indiquer les **catégories incluses**.

Réponse

93. Si "autres affaires", veuillez indiquer les catégories incluses.

Réponse

5.2 - Affaires pénales de 1^{re} instance

94- Total affaires pénales de 1^{re} instance

Résultats 2016

	Nombre d'affaires
94.10- Affaires pendantes au 1 ^{er} janvier	<input type="text"/>
94.20- Nouvelles affaires	<input type="text"/>
94.30- Affaires terminées	<input type="text"/>
94.40- Affaires pendantes au 31 décembre	<input type="text"/>
94.50- Affaires pendantes au 31 décembre depuis plus de 2 ans	<input type="text"/>
94.60- dont affaires suspendues	<input type="text"/>

? Note : Veuillez vérifier que les données fournies sont cohérentes. La *cohérence* des données signifie que : "(affaires pendantes au 1^{er} janvier + nouvelles affaires) – affaires terminées" doit correspondre au nombre d'affaires pendantes au 31 décembre.

94.8- Infractions graves. Affaires pénales jugées par 3 juges:

Résultats 2016

	Nombre d'affaires
94.81- Affaires pendantes au 1 ^{er} janvier	<input type="text"/>
94.82- Nouvelles affaires	<input type="text"/>
94.83- Affaires terminées	<input type="text"/>
94.84- Affaires pendantes au 31 décembre	<input type="text"/>
94.85- Affaires pendantes au 31 décembre depuis plus de 2 ans	<input type="text"/>
94.86- dont affaires suspendues	<input type="text"/>

94.9- Petites infractions. Affaires pénales jugées par un juge unique

	Nombre d'affaires
94.91- Affaires pendantes au 1 ^{er} janvier	<input type="text"/>
94.92- Nouvelles affaires	<input type="text"/>
94.93- Affaires terminées	<input type="text"/>
94.94- Affaires pendantes au 31 décembre	<input type="text"/>
94.95- Affaires pendantes au 31 décembre depuis plus de 2 ans	<input type="text"/>
94.96- dont affaires suspendues	<input type="text"/>

? Note : Veuillez vérifier que les données fournies sont cohérentes. La *cohérence* des données signifie que : "(affaires pendantes au 1^{er} janvier + nouvelles affaires) – affaires terminées" doit correspondre au nombre d'affaires pendantes au 31 décembre.

96- Commentaires relatifs aux questions 90 à 95 (situation particulière dans votre canton par exemple réponses NA, etc.)

Réponse

--

G. Affaires de 2^e instance (Q097 – Q098)

6.1 Affaires de droit privé et de droit administratif de 2^e instance

97. Total affaires autres que pénales

Données 2016

Nombre d'affaires

97.10- Affaires pendantes au 1 ^{er} janvier	<input type="text"/>
97.20- Nouvelles affaires	<input type="text"/>
97.30- Affaires terminées	<input type="text"/>
97.40- Affaires pendantes au 31 décembre	<input type="text"/>
97.50- Affaires pendantes au 31 décembre depuis plus de 2 ans	<input type="text"/>
97.60- dont affaires suspendues	<input type="text"/>

? Les totaux ci-dessous (rubriques 97.10 à 97.60) doivent correspondre à la somme des rubriques 97.11 à 97.76

97.1- Affaires civiles (et commerciales) contentieuses

Nombre d'affaires

97.11- Affaires pendantes au 1 ^{er} janvier	<input type="text"/>
97.12- Nouvelles affaires	<input type="text"/>
97.13- Affaires terminées	<input type="text"/>
97.14- Affaires pendantes au 31 décembre	<input type="text"/>
97.15- Affaires pendantes au 31 décembre depuis plus de 2 ans	<input type="text"/>
97.16- dont affaires suspendues	<input type="text"/>

97.1a - Droit de la famille

Nombre d'affaires

97.11a- Affaires pendantes au 1 ^{er} janvier	<input type="text"/>
97.12a- Nouvelles affaires	<input type="text"/>
97.13a- Affaires terminées	<input type="text"/>
97.14a- Affaires pendantes au 31 décembre	<input type="text"/>
97.15a- Affaires pendantes au 31 décembre depuis plus de 2 ans	<input type="text"/>
97.16a- dont affaires suspendues	<input type="text"/>

97.1b - Droit du bail

Nombre d'affaires

97.11b- Affaires pendantes au 1 ^{er} janvier	<input type="text"/>
97.12b- Nouvelles affaires	<input type="text"/>
97.13b- Affaires terminées	<input type="text"/>
97.14b- Affaires pendantes au 31 décembre	<input type="text"/>
97.15b- Affaires pendantes au 31 décembre depuis plus de 2 ans	<input type="text"/>
97.16b- dont affaires suspendues	<input type="text"/>

97.1c - Droit du travail

Nombre d'affaires

97.11c- Affaires pendantes au 1 ^{er} janvier	<input type="text"/>
97.12c- Nouvelles affaires	<input type="text"/>
97.13c- Affaires terminées	<input type="text"/>
97.14c- Affaires pendantes au 31 décembre	<input type="text"/>
97.15c- Affaires pendantes au 31 décembre depuis plus de 2 ans	<input type="text"/>
97.16c- dont affaires suspendues	<input type="text"/>

97.1 - Affaires de poursuites pour dettes et faillite

Nombre d'affaires

97.11d - Affaires pendantes au 1 ^{er} janvier	<input type="text"/>
97.12d - Nouvelles affaires	<input type="text"/>
97.13d - Affaires terminées	<input type="text"/>
97.14d - Affaires pendantes au 31 décembre	<input type="text"/>
97.15d - Affaires pendantes au 31 décembre depuis plus de 2 ans	<input type="text"/>
97.16d - dont affaires suspendues	<input type="text"/>

97.2 - Autres affaires du droit civil et du droit des obligations

Nombre d'affaires

97.11e - Affaires pendantes au 1 ^{er} janvier	<input type="text"/>
97.12e - Nouvelles affaires	<input type="text"/>
97.13e - Affaires terminées	<input type="text"/>
97.14e - Affaires pendantes au 31 décembre	<input type="text"/>
97.15e - Affaires pendantes au 31 décembre depuis plus de 2 ans	<input type="text"/>
97.16e - dont affaires suspendues	<input type="text"/>

97.2- Affaires civiles (et commerciales) non contentieuses

Nombre d'affaires

97.21- Affaires pendantes au 1 ^{er} janvier	<input type="text"/>
97.22- Nouvelles affaires	<input type="text"/>
97.23- Affaires terminées	<input type="text"/>
97.24- Affaires pendantes au 31 décembre	<input type="text"/>
97.25- dont affaires suspendues	<input type="text"/>
97.26- dont affaires suspendues pendantes depuis plus de 2 ans	<input type="text"/>

97.6- Affaires administratives

(Affaires jugées par les tribunaux administratifs cantonaux ou les chambres des tribunaux cantonaux spécialisées en droit administratif)


Nombre d'affaires

97.61- Affaires pendantes au 1 ^{er} janvier	<input type="text"/>
97.62- Nouvelles affaires	<input type="text"/>
97.63- Affaires terminées	<input type="text"/>
97.64- Affaires pendantes au 31 décembre	<input type="text"/>
97.65- Affaires pendantes au 31 décembre depuis plus de 2 ans	<input type="text"/>
97.66- dont affaires suspendues	<input type="text"/>

97.7- Autres affaires

Nombre d'affaires

97.71- Affaires pendantes au 1 ^{er} janvier	<input type="text"/>
97.72- Nouvelles affaires	<input type="text"/>
97.73- Affaires terminées	<input type="text"/>
97.74- Affaires pendantes au 31 décembre	<input type="text"/>
97.75- Affaires pendantes au 31 décembre depuis plus de 2 ans	<input type="text"/>
97.76- dont affaires suspendues	<input type="text"/>

 Prière d'indiquer si possible sous cette rubrique les affaires liées aux registres, notamment les affaires non contentieuses relatives au registre foncier et/ou au registre du commerce.

6.2 Affaires pénales de 2^e instance (Q098)

Résultats 2016

98- Total des infractions pénales de 2^e instance

Nombre d'affaires

98.10- Affaires pendantes au 1 ^{er} janvier	<input type="text"/>
98.11- Nouvelles affaires	<input type="text"/>
98.12- Affaires terminées	<input type="text"/>
98.13- Affaires pendantes au 31 décembre	<input type="text"/>
98.14- Affaires pendantes au 31 décembre depuis plus de 2 ans	<input type="text"/>
98.15- dont affaires suspendues	<input type="text"/>

98.8- Infractions graves en 2^e instance

Nombre d'affaires

98.81- Affaires pendantes au 1 ^{er} janvier	<input type="text"/>
98.82- Nouvelles affaires	<input type="text"/>
98.83- Affaires terminées	<input type="text"/>
98.84- Affaires pendantes au 31 décembre	<input type="text"/>
98.85- Affaires pendantes au 31 décembre depuis plus de 2 ans	<input type="text"/>
98.86- dont affaires suspendues	<input type="text"/>

98.9- Petites infractions en 2^e instance

Nombre d'affaires

98.91- Affaires pendantes au 1 ^{er} janvier	<input type="text"/>
98.92- Nouvelles affaires	<input type="text"/>
98.93- Affaires terminées	<input type="text"/>
98.94- Affaires pendantes au 31 décembre	<input type="text"/>
98.95- Affaires pendantes au 31 décembre depuis plus de 2 ans	<input type="text"/>
98.96- dont affaires suspendues	<input type="text"/>

98.9c - Commentaires

Réponse

H. Affaires spécifiques (Q101 – Q108)

7.1 – Affaires spécifiques de 1^{re} instance - NombreDivorces contentieux, licenciements, faillites, vols avec violence et homicides volontaires, etc. reçus et traités par les tribunaux de 1^{re} instance.

	Nombre d'affaires
Divorces contentieux	
101.11- Affaires pendantes au 1.1	<input type="text"/>
101.12- Nouvelles affaires ...	<input type="text"/>
101.13- Affaires terminées ...	<input type="text"/>
101.14- Affaires pendantes au 31.12	<input type="text"/>
Licenciement (contrat de travail)	
101.21- Affaires pendantes au 1.1	<input type="text"/>
101.22- Nouvelles affaires ...	<input type="text"/>
101.23- Affaires terminées ...	<input type="text"/>
101.24- Affaires pendantes au 31.12	<input type="text"/>
Faillite	
101.31- Affaires pendantes au 1.1	<input type="text"/>
101.32- Nouvelles affaires ...	<input type="text"/>
101.33- Affaires terminées ...	<input type="text"/>
101.34- Affaires pendantes au 31.12	<input type="text"/>
Vols avec violence (brigandages)	
101.41- Affaires pendantes au 1.1	<input type="text"/>
101.42- Nouvelles affaires ...	<input type="text"/>
101.43- Affaires terminées ...	<input type="text"/>
101.44- Affaires pendantes au 31.12	<input type="text"/>
Homicides volontaires (intentionnels)	
101.51- Affaires pendantes au 1.1	<input type="text"/>
101.52- Nouvelles affaires ...	<input type="text"/>
101.53- Affaires terminées ...	<input type="text"/>
101.54- Affaires pendantes au 31.12	<input type="text"/>

Affaires relatives aux demandeurs d'asile (jugées en 1^{re} instance par les autorités

judiciaires cantonales ; NB. sans les affaires du TAF)

101.61- Affaires pendantes au 1.1

101.62- Nouvelles affaires ...

101.63- Affaires terminées ...

101.64- Affaires pendantes au 31.12

Affaires relatives au séjour et à l'établissement des étrangers

101.71- Affaires pendantes au 1.1

101.72- Nouvelles affaires ...

101.73- Affaires terminées ...

101.74- Affaires pendantes au 31.12

7.2 – Affaires spécifiques de 1^{re} instance – Pour cent d'appels et d'affaires enrôlées depuis plus de 3 ans**102. Pour cent d'appels et d'affaires enrôlées depuis plus de 3 ans**[Résultats 2018](#) (format excel)

	Pourcentages par an
Affaires civiles et commerciales contentieuses	<input type="text"/>
102.01- % des décisions ayant fait l'objet d'un appel	<input type="text"/>
102.02- % d'affaires pendantes de plus de 3 ans	<input type="text"/>
Divorces contentieux	<input type="text"/>
102.1- % des décisions ayant fait l'objet d'un appel	<input type="text"/>
102.2- % d'affaires pendantes de plus de 3 ans	<input type="text"/>
Licenciement (contrat de travail)	<input type="text"/>
102.3- % des décisions ayant fait l'objet d'un appel	<input type="text"/>
102.4- % d'affaires pendantes de plus de 3 ans	<input type="text"/>
Faillite	<input type="text"/>
102.5- % des décisions ayant fait l'objet d'un appel	<input type="text"/>
102.6- % d'affaires pendantes de plus de 3 ans	<input type="text"/>
Vols avec violence (brigandages)	<input type="text"/>
102.7- % des décisions ayant fait l'objet d'un appel	<input type="text"/>

102.8- % d'affaires pendantes de plus de 3 ans	<input type="text"/>
Homicides volontaires (intentionnels)	<input type="text"/>
102.9- % des décisions ayant fait l'objet d'un appel	<input type="text"/>
102.10- % d'affaires pendantes de plus de 3 ans	<input type="text"/>

? NB. La durée moyenne des procédures est calculée à partir de l'introduction du procès (saisine du tribunal) jusqu'au prononcé du jugement. Sans tenir compte de la phase d'exécution..

7.3 –Affaires spécifiques – Durée de procédure en 1^{re} et 2^e instances

102a Durée moyenne des procédures (en jours) (à partir de la date de saisine du tribunal).

	Durée moyenne (en jours)
Affaires civiles et commerciales contentieuses	<input type="text"/>
102a.01- en 1ère instance	<input type="text"/>
102a.02- en 2ème instance	<input type="text"/>
Divorces contentieux	<input type="text"/>
102a.1- en 1ère instance	<input type="text"/>
102a.2- en 2ème instance	<input type="text"/>
Licenciement (contrat de travail)	<input type="text"/>
102a.3- en 1ère instance	<input type="text"/>
102a.4- en 2ème instance	<input type="text"/>
Faillite	<input type="text"/>
102a.5- en 1ère instance	<input type="text"/>
102a.6- en 2ème instance	<input type="text"/>
Vols avec violence (brigandages)	<input type="text"/>
102a.7- en 1ère instance	<input type="text"/>
102a.8- en 2ème instance	<input type="text"/>
Homicides volontaires (intentionnels)	<input type="text"/>
102a.9- en 1ère instance	<input type="text"/>
102a.10- en 2ème instance	<input type="text"/>

? NB. La durée moyenne des procédures est calculée à partir de l'introduction du procès (saisine du tribunal) jusqu'au prononcé du jugement, sans tenir compte de la phase d'exécution. Nouveau : elle concerne la première et la deuxième instance.

104- Comment est calculée la durée moyenne des procédures pour les catégories d'affaires ?

Veillez décrire la méthode de calcul.

Réponse

7.4 - Affaires traitées au sein des ministères publics

107- Volume des **affaires traitées** au sein des ministères publics (affaires pénales en 1^{ère} instance)

	Nombre d'affaires
107.11- Reçues par le procureur	<input type="text"/>
107.12- Classées sans suite par le procureur	<input type="text"/>
107.13- Terminées par une sanction ou par une mesure imposée ou négociée par le procureur	<input type="text"/>
107.14- Portées par le procureur devant les tribunaux	<input type="text"/>

108- Total des **affaires classées** sans suite par le procureur

	Nombre d'affaires
108.1- ... parce que l'auteur de l'infraction n'a pas pu être identifié	<input type="text"/>
108.2- ...en raison d'une impossibilité de fait ou de droit	<input type="text"/>
108.3- ...pour raison d' opportunité	<input type="text"/>
108.4- ...autres	<input type="text"/>

[108.4 D2-](#) Commentaires – Veuillez aussi préciser si les contraventions (et pas seulement les oppositions contre ces dernières) sont également comprises dans les affaires du MP ou non.

Réponse

[108.4 D2.1-](#) Veuillez indiquer les sources pour les réponses aux questions 91, 94, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 107 et 108.

Réponse

I. Juges et procureurs (Q115 – Q145)

8.1- Recrutement et promotion

115- Le statut du ministère public est :

- 115.1- indépendant
- 115.2- sous l'autorité du (chef du) Département de la Justice
- 115.3- autre
- NA

115.3a- Si "autre" veuillez préciser.

Réponse

123- Le mandat des **procureurs** est-il à durée indéterminée (« à vie » = jusqu'à l'âge officiel de la retraite)?
(Situation au 31.12)

- Oui
- Non
- NA

123.1- Si oui, existe-t-il des exceptions (la révocation comme sanction disciplinaire)?
Veuillez préciser :

Réponse

124- Une **période probatoire** est-elle instaurée **pour les procureurs** ?
(Situation au 31.12)

- Oui
- Non
- NA

124.1- Durée de la **période probatoire** ?

Réponse (en années)

125- Si le mandat n'est pas à durée indéterminée **pour les juges**, quelle est la durée du mandat?

Réponse (en années)

125.1- Est-ce que le mandat des juges est renouvelable?

- Oui
- Non
- NA

126- Si le mandat n'est pas à durée indéterminée pour les procureurs (v. question 123), quelle est la durée du mandat (en années)?

Réponse (en années)

126.1- Est-ce que le mandat des procureurs est renouvelable?

- Oui
- Non
- NA

126.2 E1- Vous pouvez indiquer ci-dessous tout commentaire utile à l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre (questions 115 à 126), les caractéristiques de votre système de sélection et de nomination des juges et des procureurs et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années

Réponse

8.2- Formation

127. Formation (continue) des juges

Type de formation	Obligatoire * (prérequis pour la nomination)	Facultative	Pas de formation proposée
127.1 Formation initiale (p. ex. fréquentation d'une école de la magistrature, stage dans un tribunal)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
127.2 Formation continue générale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
127.3 Formation continue pour des fonctions spécialisées (p. ex. juge pour les affaires économiques ou administratives)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
127.4 Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (p. ex. présidence d'un tribunal)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
127.5 Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
127.6 Formation continue à l'éthique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*Par exemple au sein de l'académie de la magistrature à Neuchâtel.

128. Fréquence de la formation continue des juges

Type de formation	Régulièrement (p. ex. tous les ans)	Occasionnellement (en fonction des besoins)	Pas de formation proposée
-------------------	--	--	---------------------------

128.1 Formation continue générale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
128.2 Formation continue pour des fonctions spécialisées (p. ex. juge pour les affaires économiques ou administratives)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
128.3 Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (p. ex. présidence d'un tribunal)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
128.4 Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
128.6 Formation continue à l'éthique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

128.5 Veuillez fournir toute information concernant la périodicité de la formation continue des juges :
Réponse

129. Formation des procureurs

Type de formation	Obligatoire * (prérequis pour la nomination)	Facultative	Pas de formation proposée
129.1 Formation initiale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
129.2 Formation continue générale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
129.3 Formation continue pour des fonctions spécialisées (p. ex. procureur spécialisé en crime organisé)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
129.4 Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (p. ex. Procureur Général, administrateur)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
129.5 Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
129.6 Formation continue à l'éthique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

* Par exemple au sein de l'académie de la magistrature à Neuchâtel.

130. Fréquence de la formation continue des procureurs

Type de formation	Régulièrement (par exemple tous les ans)	Occasionnellement (en fonction des besoins)	Pas de formation proposée
130.1 Formation continue générale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
130.2 Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. procureur spécialisé en crime organisé)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

130.3 Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. Procureur Général, administrateur)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
130.4 Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
130.6 Formation continue à l'éthique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

130_5 Veuillez fournir toute information concernant la périodicité de la formation continue des procureurs :

Réponse

131. Est-ce que votre canton dispose d'(une) institution(s) publique(s) chargée(s) de la formation ou offre un programme cantonal de formation des juges et des procureurs ?

Type d'institution / Offre de formation	Formation initiale seulement	Formation continue seulement	Formation initiale et continue
131_1 Une institution pour les juges	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
131_2 Une institution pour les procureurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
131_3 Une institution commune pour les juges et procureurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

[131_4 E2](#)- Veuillez indiquer les sources utilisées pour répondre aux questions de ce chapitre (questions 127 à 131), les caractéristiques de votre système de formation des juges et des procureurs et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années :

Réponse

8.3- Exercice de la profession (salaires)

132- Salaires (classe de salaire théorique minimale et maximale) des juges et des procureurs (en 1000 CHF) (Situation au 31.12).		Montant (en 1000 CHF)
Juge professionnel de 1ère instance au début de carrière		
132.11a- Salaire annuel brut		<input type="text"/>
132.11b- Salaire annuel net		<input type="text"/>
Juge professionnel de 1ère instance en fin de carrière		
132.12a- Salaire annuel brut		<input type="text"/>
132.12b- Salaire annuel net		<input type="text"/>
Juge au tribunal cantonal en début de carrière (veuillez indiquer le salaire moyen d'un juge de ce niveau, président de la cour exclu)		
132.21a- Salaire annuel brut		<input type="text"/>
132.21b- Salaire annuel net		<input type="text"/>
Juge au Tribunal cantonal en fin de carrière (veuillez indiquer le salaire moyen d'un juge de ce niveau, président de la cour exclu)		
132.22a- Salaire annuel brut		<input type="text"/>
132.22b- Salaire annuel net		<input type="text"/>
Procureur au début de carrière		
132.31a- Salaire annuel brut		<input type="text"/>
132.31b- Salaire annuel net		<input type="text"/>
Procureur en fin de carrière		
132.32a- Salaire annuel brut		<input type="text"/>
132.32b- Salaire annuel net		<input type="text"/>

132.33. E2- Commentaires relatifs aux salaires des juges et des procureurs

Réponse

Commenté [ck1]: Variable à charger

132.34. E2- Sources utilisées pour l'indication des salaires

Réponse

Commenté [ck2]: Variable à charger

8.4- Procédures disciplinaires contre juges et procureurs

144- Procédures disciplinaires intentées à l'encontre des juges et des procureurs.

	Nombre de procédures disciplinaires
Juges	
144.11- Fautes déontologiques	<input type="text"/>
144.12- Insuffisance professionnelle	<input type="text"/>
144.13- Délit spécial	<input type="text"/>
144.14- Autres	<input type="text"/>
Procureurs	
144.21- Fautes déontologiques	<input type="text"/>
144.22- Insuffisance professionnelle	<input type="text"/>
144.23- Délit spécial	<input type="text"/>
144.24- Autres	<input type="text"/>

? NB. Si la procédure disciplinaire est intentée sur la base de plusieurs manquements, veuillez ne compter ces procédures qu'une seule fois, pour le manquement principal.

[144.24a-](#) Si "autre", veuillez préciser.

Réponse

145- Sanctions prononcées à l'encontre des juges et des procureurs.

	Nombre de sanctions
Juges	
145.11- Réprimande	<input type="text"/>
145.12- Suspension	<input type="text"/>
145.13- Révocation	<input type="text"/>
145.13a- Retrait d'une affaire	<input type="text"/>
145.14- Amende	<input type="text"/>
145.15- Diminution de salaire temporaire	<input type="text"/>
145.16- Rétrogradation de poste	<input type="text"/>
145.17- Mutation géographique dans un autre tribunal	<input type="text"/>
145.18- Démission	<input type="text"/>
145.19- Autres	<input type="text"/>
Procureurs	
145.21- Réprimande	<input type="text"/>

145.22- Suspension	
145.23- Révocation	
145.23a- Retrait d'une affaire	
145.24- Amende	
145.25- Diminution de salaire temporaire	
145.26- Rétrogradation de poste	
145.27- Mutation géographique dans un autre tribunal	
145.28- Démission	
145.29- Autres	

[145.29a-](#) Si « autre », veuillez préciser.

Réponse

? NB. S'il existe une disparité entre le nombre de procédures disciplinaires intentées et le nombre de sanctions prononcées, veuillez préciser les raisons.

[145.30 E3-](#) Vous pouvez indiquer ci-dessous tout commentaire utile à l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre (Q144-145), les caractéristiques de votre système de procédures disciplinaires pour les juges et les procureurs et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années :

Réponse

[145.31 E3.1-](#) Veuillez indiquer les sources aux questions 144 et 145.

Réponse

J. Avocats (Q146 – Q162)

9.1- Statut de la profession et formation

[146](#)- Nombre d'**avocats exerçant dans votre canton** (Situation au 31.12)

Réponse (en EPT)

[147](#)- Ce nombre inclut-il la catégorie « conseiller juridique » (« solicitor/in-house counsellor ») qui ne peut pas représenter en justice ? (Situation au 31.12)

- Oui
- Non
- NA

[148](#)- Nombre de **conseillers juridiques** (en EPT) qui ne peuvent pas représenter en justice (Situation au 31.12).

Réponse Nombre en EPT

[148_1](#) [F1](#)- Veuillez indiquer les sources aux questions [146](#) à [148](#).

Réponse

[148_2](#) [F1.1](#)- Commentaires utiles à l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre.

Réponse

[157](#)- Des **normes de qualité** ont-elles été formulées **pour les avocats**? (Situation au 31.12)

- Oui
- Non
- NA

[157a](#)- Si oui, quels sont les critères de qualité utilisés?

Réponse

158- Si oui, **qui est responsable d'établir ces normes de qualité ?**
(Situation au 31.12)

- [158.1](#)- le Barreau?
- [158.2](#)- le législateur?
- [158.3](#)- autre?

 [Résultats 2016 \(format excel\)](#)


[158.3a](#)- Si "autre", veuillez préciser.

Réponse

9.2- Procédures disciplinaires contre des avocats

161- **Procédures disciplinaires initiées à l'encontre des avocats**
(Situation au 31.12)

	Nombre de procédures disciplinaires
161.1 - Fautes déontologiques	<input type="text"/>
161.2 - Insuffisance professionnelle	<input type="text"/>
161.3 - Délit spécial	<input type="text"/>
161.4 - Autres	<input type="text"/>

 NB. Si la procédure disciplinaire est intentée sur la base de plusieurs manquements, veuillez ne compter ces procédures qu'une seule fois, pour le manquement principal.

[161.4a](#)- Si « autre », veuillez spécifier.


Réponse

162- Sanctions prononcées à l'encontre des avocats.

	Nombre de sanctions prononcées
162.1- Réprimande	<input type="text"/>
162.2- Suspension	<input type="text"/>
162.3- Révocation	<input type="text"/>
162.4- Amende	<input type="text"/>
162.5- Autre	<input type="text"/>

[162.5a-](#) Si "autre", veuillez spécifier.

Réponse

 NB. S'il existe une disparité entre le nombre de procédures disciplinaires initiées et le nombre de sanctions, veuillez indiquer les raisons.

[162.6-](#) Commentaires utiles à l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre:

Réponse

K. Médiation (Q163 – Q167)

163- Existe-t-il des processus de médiation conduite ou renvoyée par le tribunal?

Oui
 Non
 NA

163.1- Dans certains domaines, le système judiciaire prévoit-il des procédures de médiation obligatoire?

163.1.1- avant la procédure devant le tribunal?
 163.1.2- ordonnée par le juge dans le cadre d'une contentieuse en cours?

163.1.1- S'il existe des procédures de médiation obligatoire, veuillez préciser quels sont les domaines concernés?

Réponse

164- Préciser, par type d'affaires, le service ou la personne responsable de l'organisation de la médiation judiciaire. (Situation au 31.12)

	Médiation annexée au tribunal	Médiateur privé	Instance publique (autre que le tribunal)	Juge	Procureur
164.1- Affaires civiles et commerciales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
164.2- Affaires familiales (ex. divorce)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
164.3- Affaires administratives	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
164.4- Licenciements	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
164.5- Affaires pénales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

? [Télécharger 2019](#) (Questions 164, format Excel)

165- Est-il possible de bénéficier de l'aide judiciaire lors des procédures de médiation? (Situation au 31.12)

Oui
 Non
 NA

165.1- Si oui, veuillez préciser:

Réponse

166: Nombre de médiateurs accrédités ou enregistrés qui exercent la médiation judiciaire

166. Total	
166.1 Hommes	
166.2 Femmes	

167- Nombre de procédures de médiation judiciaire

	Nombre de procédures de médiation judiciaire
167.0- Total (1+2+3+4+5)	
167.1- Affaires civiles	
167.2- Affaires familiales	
167.3- Affaires administratives	
167.4- Affaires de licenciements	
167.5- Affaires pénales	

167.0- Veuillez indiquer la source:

Réponse

167.7_G1- Vous pouvez indiquer ci-dessous tout commentaire utile à l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre, les caractéristiques de votre système de mesures alternatives au règlement des litiges et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années :

Réponse

[167.8 G1.1](#)- Veuillez indiquer les sources des réponses à la question 166

Réponse

L. Agents d'exécution (Q170 – Q191)

11.1- Exécution des décisions civiles

170: Nombre d'**agents d'exécution** (y compris nombre de préposés aux offices des poursuites)
(Situation au 31.12)

170 Total (EPT)	170.1 Hommes (EPT)	170.2 Femmes (EPT)
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

[170a](#)- Veuillez indiquer la source de la réponse à la question 170.

Réponse

187- Nombre de **procédures disciplinaires initiées à l'encontre des agents d'exécution** (y compris les préposés aux offices poursuites).

	Nombre de procédures disciplinaires
187.0- Nombre total de procédures disciplinaires initiées à l'encontre des agents d'exécution	<input type="text"/>
187.1- Fautes déontologiques	<input type="text"/>
187.2- Insuffisance professionnelle	<input type="text"/>
187.3- Délit spécial	<input type="text"/>
187.4- Autres	<input type="text"/>

? NB. Si la procédure disciplinaire est intentée sur la base de plusieurs manquements, veuillez ne compter ces procédures qu'une seule fois, pour le manquement principal.

[187.4a](#)- Si "autre", veuillez préciser.

Réponse

188- Nombre de sanctions prononcées à l'encontre des agents d'exécution

	Nombre de sanctions
188.0 - Total de sanctions prononcées à l'encontre des agents d'exécution	<input type="text"/>
188.1 - Réprimande	<input type="text"/>
188.2 - Suspension	<input type="text"/>
188.3 - Révocation	<input type="text"/>
188.3a - Retrait d'une affaire	<input type="text"/>
188.4 - Amende	<input type="text"/>
188.5 - Autres	<input type="text"/>

[188.5a](#)- Si "autre", veuillez spécifier.

Réponse

? S'il existe une disparité entre le nombre de procédures disciplinaires initiées et le nombre de sanctions, veuillez indiquer les raisons.

[188.6 H1](#)- Vous pouvez indiquer ci-dessous tout commentaire utile à l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre les caractéristiques de votre système d'exécution des décisions civiles et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années :

Réponse

[188.7 H1.1](#)- Veuillez indiquer les sources pour les réponses aux questions 186, 187 et 188.

Réponse

11.2- Exécution des décisions pénales

[191_1_H2](#)- Veuillez indiquer ci-dessous les caractéristiques de votre système d'exécution des décisions pénales et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années

Réponse

M. Notaires (Q193 – Q196)

[193](#)- Quel est le statut des notaires et leur nombre au 31.12

	Total	a. Hommes	b. Femmes
193.1 - privé (sans contrôle d'une autorité publique)			
193.2 - de profession libérale réglementée par les pouvoirs publics			
193.3 - public			
193.4 - autre			

193.4a- Si "autre", veuillez préciser :

Réponse

[196_9_I1](#)- Vous pouvez indiquer ci-dessous tout commentaire utile à l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre (Q193), les caractéristiques de votre système notarial et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années :

Réponse

N. Interprètes (Q198 – Q201)

198- La fonction d'interprète judiciaire est-elle régulée par des normes juridiques?
(Situation au 31.12)

- Oui
- Non
- NA

199- Nombre d'interprètes judiciaires accrédités ou enregistrés.
(Situation au 31.12).

Nombre d'interprètes judiciaires accrédités ou enregistrés

201_1 J1- Vous pouvez indiquer tout commentaire utile à l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre (Q198-199)

Réponse

201_2 J.1.1- Veuillez indiquer la source pour répondre à la question 199.

Réponse

O. Experts (Q205 – Q207)


	Total	a. Hommes	b. Femmes
205- Nombre d'experts judiciaires accrédités ou enregistrés. (Situation au 31.12)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

206-1- Nombre d'affaires pour lesquelles une expertise a été ordonnée par un juge ou requise par les parties

	Nombre d'affaires	
206.0 Total des affaires (1+2+3+4)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
206.1 Affaires civiles et commerciales contentieuses	<input type="text"/>	<input type="text"/>
206.2 Affaires administratives	<input type="text"/>	<input type="text"/>
206.3 Affaires pénales	<input type="text"/>	<input type="text"/>
206.4 Autres affaires	<input type="text"/>	<input type="text"/>

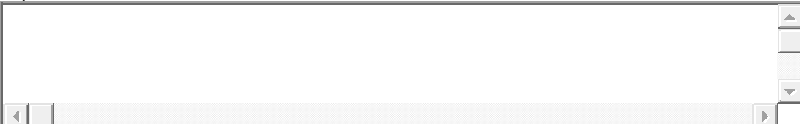
207_9 K1- Vous pouvez indiquer tout commentaire utile à l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre (Q202-207).

Réponse



[207_9_K1.1](#)- Veuillez indiquer la source pour répondre à la question 205.

Réponse

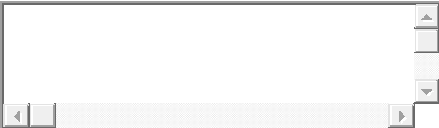


P. Réformes envisagées (Q208)

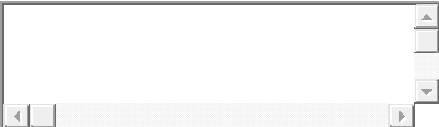
208- Pouvez-vous fournir des **informations relatives au débat actuel dans votre canton concernant (les réformes de) la justice?**

NB. Veuillez préciser si ces **réformes** sont **en préparation** ou si elles ont été **envisagées** jusqu'alors. Merci d'essayer de répondre pour les catégories suivantes

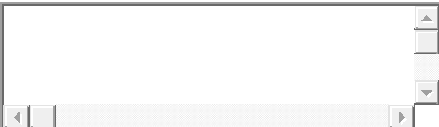
- [208.1](#)- Programmes de réforme générale



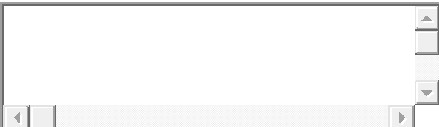
- [208.2](#)- Budget



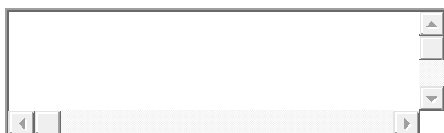
- [208.3](#)- Tribunaux et Ministère Public



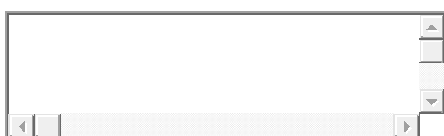
- [208.3.1](#)- Aide judiciaire



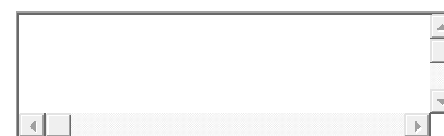
- [208.4](#)-Conseil supérieur de la Magistrature



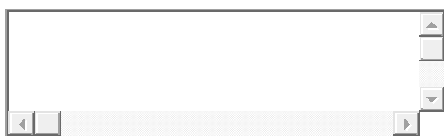
- [208.5](#)-Professionnels de la justice



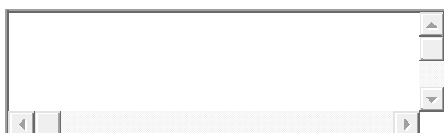
- [208.6](#)- Réformes en matière civile, pénale et administrative, de conventions internationales et d'actes de coopération



- [208.7](#)- Exécution des décisions de justice (y c. office des poursuites)



- [208.8](#)- Médiation et autres ADR



- [208.9](#) Lutte contre la criminalité

An empty rectangular text input field with a light gray background and a thin border. On the right side, there are three small square buttons stacked vertically, with the top one having an upward-pointing arrow and the bottom one a downward-pointing arrow. On the bottom left and right corners, there are two small square buttons with left and right-pointing arrows respectively.

- [208.9.1-](#) Système pénitentiaire

An empty rectangular text input field with a light gray background and a thin border. On the right side, there are three small square buttons stacked vertically, with the top one having an upward-pointing arrow and the bottom one a downward-pointing arrow. On the bottom left and right corners, there are two small square buttons with left and right-pointing arrows respectively.

- [208.9.2-](#) Justice adaptée aux enfants

An empty rectangular text input field with a light gray background and a thin border. On the right side, there are three small square buttons stacked vertically, with the top one having an upward-pointing arrow and the bottom one a downward-pointing arrow. On the bottom left and right corners, there are two small square buttons with left and right-pointing arrows respectively.

- [208.9.3-](#) Violence conjugale (entre partenaires)

An empty rectangular text input field with a light gray background and a thin border. On the right side, there are three small square buttons stacked vertically, with the top one having an upward-pointing arrow and the bottom one a downward-pointing arrow. On the bottom left and right corners, there are two small square buttons with left and right-pointing arrows respectively.

- [208.10-](#) Nouvelles technologies de l'information et de la communication

An empty rectangular text input field with a light gray background and a thin border. On the right side, there are three small square buttons stacked vertically, with the top one having an upward-pointing arrow and the bottom one a downward-pointing arrow. On the bottom left and right corners, there are two small square buttons with left and right-pointing arrows respectively.

- [208.9a-](#) Autres

An empty rectangular text input field with a light gray background and a thin border. On the right side, there are three small square buttons stacked vertically, with the top one having an upward-pointing arrow and the bottom one a downward-pointing arrow. On the bottom left and right corners, there are two small square buttons with left and right-pointing arrows respectively.

E. Gestion des tribunaux (2e partie : TIC) (Q062 – Q064)

62. Technologies informatiques utilisées pour l'assistance directe des juges / procureurs / greffiers

Autres outils

[62.08](#) Taux d'équipement pour les outils de **dictée vocale** ?

Taux d'équipement

- 100%
- 50-99%
- 10-49%
- 1-9%
- 0%
- NA

[62.09](#) Accès à un **intranet** dans la juridiction

Taux d'équipement

- 100%
- 50-99%
- 10-49%
- 1-9%
- 0%
- NA

[62.10a](#) Commentaires relatifs aux autres outils (Q62.08-Q62.09)

Réponse

64. Technologies utilisées pour la communication entre les tribunaux et les parties ou leurs avocats

64.10 Vidéoconférence entre les tribunaux et les parties ou leurs avocats

- Oui
- Non
- NA

? Remarques : concerne l'utilisation de dispositifs audiovisuels dans le cadre de procédures judiciaires tels que pour l'audition de parties, etc.

64.101 Vidéoconférence dans toutes les matières

- Oui
- Non
- NA

64.10a Vidéoconférence dans toutes les matières-

Taux d'équipement

- 100%
- 50-99%
- 10-49%
- 1-9%
- 0%
- NA

64.10b Vidéoconférence dans toutes les matières:

Phase de procédure:

- Préalable à la saisine du tribunal ou à l'audience
- Durant l'audience
- Postérieurement à l'audience

64.10c Vidéoconférence pour la procédure judiciaire administrative

Base légale spécifique :

- Oui
- Non
- NA

64.11 Enregistrement d'auditions ou de débats (enregistrement sonore ou audiovisuel en phase d'instruction et/ou de jugement)

- Oui
- Non
- NA

[64.11.1](#) Enregistrement d'auditions ou de débats dans toutes les matières:

- Oui
- Non
- NA

[64.11b](#) Enregistrement d'auditions ou de débats dans toutes les matières

Type d'enregistrement :

- Sonore
- Vidéo et sonore
- NA

[64.11a](#) Enregistrement d'auditions ou de débats dans toutes les matières:

Taux d'équipement

- 100%
- 50-99%
- 10-49%
- 1-9%
- 0%
- NA


[64.11c](#) Enregistrement d'auditions ou de débats pour les procédures judiciaires administratives

Base légale spécifique :

- Oui
- Non
- NA

[64.13a](#) Commentaires relatifs aux technologies utilisées pour la communication entre les tribunaux, les professionnels et/ou les justiciables (Q64.10, 64.11)

Réponse



Q. Fermeture du questionnaire

209. **ATTENTION!** Vous avez terminé de remplir le questionnaire.

La touche « suivante » validera vos réponses de manière définitive sans retour possible à l'enquête.

Etes-vous sûr de vouloir fermer le questionnaire définitivement à l'aide de la touche "ENVOYER"?

Vos données pourront après encore être sauvegardées ou/et imprimées.

- Oui
- Non

Annexe

Questions IT non posées en 2019

Prestations informatiques

62.03 Existe-t-il des **personnels spécialement dédiés à la maintenance informatique** dans les juridictions ?

- Oui
- Non
- NA

62.03a Comment ce service de maintenance informatique dans les juridictions **est-il organisé** ?

- Externalisé (hors des tribunaux, par exemple informatique cantonale)
- Interne aux juridictions (personnels non-juges spécialisés)
- Combinaison des deux
- NA

62.03b Commentaires relatifs aux prestations informatiques (Q62.03, Q62.04)

Réponse

62.10 Possibilité de **formation en ligne** (e-learning) pour les juges, procureurs et/ou les greffiers

Taux d'équipement :

- 100%
- 50-99%
- 10-49%
- 1-9%
- 0%
- NA

74. Existe-t-il des **objectifs de performance au niveau des tribunaux** ? (Situation au 31.12)
(si non, passez à la question 78)

- Oui
- Non
- NA

74a. Si oui, veuillez préciser les **principaux objectifs** appliqués aux tribunaux

74a.1 pour accroître l'efficacité/pour réduire les délais de procédure

74a.2 pour améliorer la qualité

74a.3 pour améliorer la maîtrise des coûts/la productivité

74a. 4 autres

74a. 5 Si autre, veuillez préciser

Réponse

75- Qui fixe les objectifs des tribunaux ?

(Situation au 31.12)

- 75.1- Pouvoir exécutif (par exemple ministère de la Justice)
- 75.2- Pouvoir législatif
- 75.3- Pouvoir judiciaire, p. ex. Conseil supérieur de la Magistrature ou Tribunal cantonal (mod.)
- 75.4- Président de juridiction
- 75.5- Autre
- NA

75.6- Si autre, veuillez préciser

Réponse

78- Existe-t-il des **standards de qualité** définis pour l'ensemble du système judiciaire cantonal ?

(Situation au 31.12)

- Oui
- Non
- NA

78.1- Si oui, veuillez préciser :

Réponse

79- Existe-t-il des **personnes spécialisées** (dans les tribunaux) responsables de ces standards de qualité ? (Situation au 31.12)

- Oui
- Non
- NA